



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

**Réunion de réflexion sur
l'opérationnalisation du « Consensus
de Douala » :
« Les voies de la diversification
économique en Afrique Centrale »**

RAPPORT DE LA REUNION

Février 2018

I. INTRODUCTION

1. Le Bureau Sous-régional pour l’Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA/BSR-AC) a organisé le 31 janvier à l’Hôtel Hilton de Yaoundé au Cameroun, une réunion de réflexion consacrée à l’opérationnalisation du « Consensus de Douala ».
2. L’objectif principal de cette séance de réflexion était d’identifier des actions pratiques pouvant conduire à la mise en œuvre effective du « Consensus de Douala » qui avait été adopté à l’issue de la 33^{ème} session du Comité Intergouvernemental d’Experts (CIE).

II. PARTICIPATION

3. Ont pris part à la réunion de réflexion sur l’opérationnalisation du « Consensus de Douala » les représentants du Ministère de l’Économie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire (MINEPAT) de la République du Cameroun, les représentants de la CEEAC et de la CEMAC, les anciens fonctionnaires et consultants de la CEA résidant au Cameroun ainsi que les économistes principaux des bureaux du PNUD en Afrique centrale. Ont également été représentés le secteur privé, la société civile, les universités et les centres de recherche de la sous-région.
4. La liste des participants est jointe en annexe I du présent rapport.
5. La CEA a assuré le secrétariat de la réunion de réflexion.

III. CEREMONIE D’OUVERTURE

6. La cérémonie d’ouverture a été présidée par Monsieur **Isaac Tamba**, Directeur General de l’Economie et de la Programmation des Investissements Publics au Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire du Cameroun. Trois allocutions ont été prononcées respectivement par Monsieur **Antonio Pedro**, Directeur du Bureau Sous Régional pour l’Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA), Monsieur **Adam Elhiraika**, Directeur de la Division de la Politique Macroéconomique de la CEA et Monsieur **Isaac Tamba** qui a ouvert les travaux de la réunion.

IV. DEROULEMENT DES TRAVAUX

7. Les travaux se sont déroulés en sessions plénières et en sessions parallèles pour approfondir les discussions. Les débats ont été dirigés par le Directeur General de l'Economie.
8. Le programme de travail de la réunion figure en annexe II du présent rapport.

a) Présentation du document de discussion

9. Le document de discussion préparé le Bureau sous-régional de la CEA a été présenté pour ouvrir les débats. Le présentateur a commencé son exposé en rappelant que le récent effondrement des prix des matières premières, notamment ceux du pétrole, a entraîné des difficultés économiques et budgétaires qui ont nécessité des programmes d'ajustement structurel sous la tutelle du Fonds monétaire international (FMI) pour assurer la stabilité macroéconomique à court et moyen terme et regagner la confiance des investisseurs dans la sous-région. Après avoir expliqué les raisons du regain d'intérêt pour la diversification et l'industrialisation en Afrique centrale l'orateur a identifié les contraintes et les moteurs de la diversification en Afrique Centrale qui peuvent se classer en quatre groupes de domaines d'intervention clé : (i) un leadership public efficace ; (ii) des infrastructures et un capital humain ; (iii) la gouvernance et des capacités publiques de mise en œuvre ; et (iv) le financement de l'industrialisation. Le présentateur a ensuite décrit les éléments clés permettant d'ouvrir efficacement la voie à la diversification et à l'industrialisation. Il s'agit : (i) des politiques pragmatiques et non idéologiques ; (ii) une planification efficace et cohérente ; (iii) des capacités humaines adéquates, (iv) une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes ; et (v) une autonomie intégrée des institutions de politique industrielle. L'exposant a terminé sa présentation en proposant une série de questions pour amorcer la réflexion et qui couvraient plusieurs domaines tels que la marge de manœuvre pour conduire une politique de diversification ; la coordination de la politique de diversification au sein de la sous-région, les partenariats ou encore le rôle du secteur privé.
10. Les discussions qui ont suivi la présentation ont permis le partage de points de vue variés sur les modalités de l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ». Par exemple, la diversification horizontale a été identifiée comme une voie à explorer

avant de passer à la diversification verticale. Etant donné les nombreux enjeux et défis de la diversification les participants ont souligné l'importance d'établir des priorités et ont plaidé pour davantage de coordination entre la CEEAC et la CEMAC. La question du « patriotisme économique » a été abordée pour permettre aux industries naissantes de se développer à l'instar de ce qu'il s'est passé dans d'autres régions en développement. En tout état de cause, la stabilité macroéconomique, la qualité du leadership et la mobilisation des ressources financières ainsi que le renforcement des capacités humaines ont été considérés comme des éléments incontournables pour l'élaboration de stratégies efficaces orientées vers la diversification économique et le développement d'un tissu industriel compétitif pour la transformation structurelle de l'Afrique centrale.

b) Travaux en atelier

11. Les participants se sont répartis en deux groupes de travail pour approfondir la réflexion sur l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ». Quatre thématiques, à raison de deux par groupe, ont été proposées :
 - ◆ Groupe 1 : Leadership politique et Facteurs cognitifs/Capital humain
 - ◆ Groupe 2 : Infrastructures, climat des affaires, secteur privé et Financement / Partenariat.
12. L'objectif des travaux en atelier consistait à identifier des domaines d'intervention clés pour l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ». Pour ce faire la matrice des quatorze recommandations issues du CIE a servi de base de travail.
13. La matrice des quatorze recommandations est jointe en annexe III du présent rapport.

c) Restitution des travaux en ateliers

14. Les résultats des travaux de groupe ont été restitués en plénière et les rapports de ces travaux sont joints en annexe IV du présent rapport.

V. CLOTURE

15. Trois allocutions de clôture ont été prononcées respectivement par le Directeur de la CEA/BSR-AC, le Directeur de la Politique macroéconomique de la CEA et le Directeur Général de l'Economie.

16. Le Directeur Monsieur Antonio Pedro, a vivement remercié les participants pour être venus si nombreux et pour la qualité de leur contribution en vue de l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ». Il a noté qu'un des principaux enseignements tirés de la journée de réflexion était que la promotion la diversification économique en Afrique centrale exige l'établissement et le développement d'institutions de classe mondiale accompagnées de meilleures normes et cadres réglementaires.
17. Après l'intervention du Directeur de la CEA/BSR-AC Monsieur Adam Elhiraika, a félicité les participants pour la pertinence de leurs interventions. Il a insisté sur le fait que les Banques centrales devraient renforcer l'approfondissement du système financier, car il est essentiel au développement financier et au déblocage du financement en faveur de la diversification économique. Il a, par ailleurs, indiqué que les autorités nationales devraient poursuivre des politiques favorables et mettre en place des mécanismes appropriés pour attirer l'investissement direct étranger.
18. Dans son allocution de clôture, le Directeur Général de l'Economie, Monsieur Isaac Tamba a remercié les experts pour leur participation active aux travaux. Il a souligné le fait que la diversification économique en Afrique centrale était non seulement capitale mais également opportune. Elle doit permettre d'atténuer certains des risques inhérents aux économies de l'Afrique centrale. Selon lui l'accent devrait être mis sur le passage progressif de la diversification horizontale à la diversification verticale, compte tenu des abondantes ressources dont dispose les pays de la sous-région. Monsieur Isaac Tamba est revenu sur quelques-uns des nombreux défis qui doivent être surmontés pour parvenir à une diversification économique au rang desquels le manque de financement. Par conséquent, certaines des propositions faites par le Groupe 2 relatives aux études de faisabilité dans la création de banques de développement sont cruciales. Il a également insisté sur l'importance d'explorer de nouvelles voies pour attirer davantage les investissements directs étrangers dans la sous-région. En matière de financement, le Directeur Général de l'Economie a proposé la mise en place de modèles de financement pour le secteur agricole, tels que les « Programmes agropoles » dont bénéficient certains opérateurs du secteur agricole. M. Tamba a souligné l'importance d'un leadership solide et éclairé pour la réalisation de la diversification économique. Compte tenu de l'importance de l'opérationnalisation du « Consensus de Douala », M. Tamba a jugé nécessaire d'organiser des réunions trimestriellement et de consacrer plus de temps aux

discussions, car une journée ne suffit pas. Le Directeur Général de l'Economie a enfin indiqué que les recommandations adoptées au cours de la réunion de réflexion devraient être transmises par chaque participant à leurs administrations respectives afin de faciliter le processus de mise en œuvre. Il a insisté sur le fait que ces recommandations ne devraient pas être « jetées aux oubliettes », mais qu'elles devraient plutôt servir à engager des discussions avec les décideurs politiques de haut rang en vue de leurs mises en œuvre effectives. C'est sur cette note d'espoir qu'il a déclaré close la réunion de réflexion sur l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ».

ANNEXES

Annexe I : Liste des participants

ADIN

- 1) M. Martin TSOUNKEU**
General Representative
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 696 42 49 61 / 677 74 78 28
E-mail : martsou@yahoo.com

AIMS - CAMEROUN

- 2) Prof. Mama FOUPOUAGNIGNI**
Président - Professeur en Mathématiques
Limbé, Cameroun
Tél. : +237 699 71 17 23 / 670 69 94 60 / 233 33 33 63
E-mail : mfoupouagnigni@aims-cameroon.org / foupouagnigni@gmail.com

BAD

- 3) M. Claude N'KODIA**
Economiste Principal du Bureau Cameroun
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 698 59 46 10
E-mail : c.nkodia@afdb.org

CEEAC

- 4) M. Jules Rommel TOUKA TCHAKONTE**
Statisticien Économiste / Expert Macro-Économiste
Libreville, Gabon
Tél. : +241 03 29 27 65 / +237 99 98 88 08
E-mail : touka_jules@yahoo.fr

CEMAC

- 5) M. Duval Antoine DEMBI**
Directeur Développement Industriel au Département des Infrastructures
Bangui, République Centrafricaine
Tél. : +236 70 55 50 94
E-mail : duvaldembid@yahoo.fr / DEMBID@cemac.int
- 6) M. Henri Lucien TICKY**
Expert en charge des Questions Institutionnelles
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 222 20 69 52 / 690 23 96 44
E-mail : hticky2@yahoo.fr / tickyh@cemac.int

CONAC**7) M. Alfred ETOM**

Coordonnateur Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC)
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 699 63 83 97 / 242 203 732 / 242 656 889
E-mail : aleto2@yahoo.com

ECS-CONSULTING**8) M. Emil TELEU NGANDEU**

Directeur, Consultant International
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 699 89 82 65 / 672 96 70 56 / 662 27 85 46
E-mail : naomi2309usa@gmail.com

ILO**9) M. Traoré LASSINA**

Spécialiste des Activités pour les Employeurs
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 694 689 850
E-mail : traorel@ilo.org

INS**10) M. Marcial TCHOUALA TIOBOU**

Ingénieur statisticien, Chargé d'étude assistant
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 674 19 89 43 / 699 80 36 99
E-mail : marcialo1981fr@yahoo.fr

11) Mme Nadine A. NGUIMDO VOUFO

Consultant
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 674 48 96 66
E-mail : nguimdovoufo@yahoo.fr

IRIC**12) Mme Véronique Stéphanie ELONG**

Researcher
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237
E-mail :

MINEPAT**13) M. Isaac TAMBA**

Directeur Général de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 677 75 10 50

E-mail : isatamba@yahoo.fr

14) M. Théophile Armand FOPA DIESSE

C/DAPE/DGEPIP
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 675 347 347
E-mail : tdiesse@gmail.com

15) Mme Dorothy BEKOLO née AWUJONG TATAW

Directeur de l'Intégration Régionale
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 673 68 59 44 / 696 17 47 46
E-mail : bekolo_dorothy@yahoo.fr

16) Mme Anne Marie Teclaire NYEMB

Chef de service / Direction de l'Intégration Régionale Communication en Développement Durable
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 691 45 02 80
E-mail : am_nyemb@yahoo.fr

17) Mme NGOMEGNI DJIOMOU Aude Laura Epse BEKONO

Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule de la Politique Economique
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 670 53 02 16
E-mail : aude_laura@yahoo.fr

PNUD – CAMEROUN

18) M. Francis ANDRIANARISON

Economiste Principal
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 222 20 08 00 / 695 095 795 / 677 93 70 86
E-mail : francis.andrianarison@undp.org

PNUD – GABON

19) Dr. Célestin TSASSA

Economiste Principal
Libreville, Gabon
Tél. : +241 04 82 50 28 / 02 93 98 47
E-mail : celestin.tsassa@undp.org

PNUD – GUINEE EQUATORIALE

20) M. Domingos MAZIVILA

Economiste Principal
Malabo, Guinée-Equatoriale
Tél. : +240 222125771
E-mail : domingos.mazivila@undp.org

PNUD – TCHAD

21) M. Daniel GBETNKOM

Economiste Principal
Libreville, Gabon
Tél. : +235 66 90 36 46
E-mail : daniel.gbetnkou@undp.org

PRESCRIPTOR LTD**22) M. BABISSAKANA**

Chairman & CEO
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 677 969 158 / 222 22 34 81 / 222 23 41 79
E-mail : babissakana@yahoo.fr

23) M. Serge MAMA NDJANA

Directeur Marketing
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 677 226 469
E-mail : mama.ndjana@prescriptor-consulting.com / sergemama@yahoo.fr

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE**24) Prof. Robert NDJOUENKEU**

Enseignant – Chef Département Sciences Alimentaires et Nutrition
Ngaoundéré, Cameroun
Tél. : +237 677 63 47 60
E-mail : rndjouenkeu@gmail.com

UNIVERSITE DE YAOUNDE II**25) Dr. Cyrille Bergaly KAMDEM**

Chargé de cours
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 677 92 57 36 / 697 27 90
E-mail : bergaly@yahoo.fr

26) Prof. Henri ATANGANA ONDOA

Enseignant / Directeur du Centre de Recherche CERGUES
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 677 78 64 47 / 690 42 95 44
E-mail : atanganaondoa@yahoo.fr

27) Prof. François Colin NKOA

Maître de conférences - Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 699 96 19 15 / 222 05 10 35
E-mail : fcnkoa@yahoo.com

28) Dr. Olivier NANA NZEPA

Chef du Département TIC – Ecole Supérieure de Communication de Masse
Yaoundé, Cameroun
Tél. : + 237 699 863 170 / 222 20 86 35
E-mail : nzeps@hotmail.com

29) Prof. Georges KOBOU

Directeur Programme GPE
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 677 51 05 08
E-mail : koge1@hotmail.com

INDEPENDANT

30) M. Joseph FOUMBI

Consultant International
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 694 66 16 58
E-mail : fmbjoe@yahoo.com

31) Mme Martha MBECK

Consultant
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 699 84 93 05
E-mail : mn2beck@gmail.com

32) M. André ENTCHOU NGANKAM

Consultant
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 677 53 86 11
E-mail : cafngaena1@yahoo.fr

33) M. Marcel ESSI MBA'ALE

Consultant
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 699 89 59 34 / 677 66 82 65
E-mail : marcelessimbaale@gmail.com

34) M. Albert YAMA

Consultant indépendant
Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 699 75 72 10
E-mail : albert.yama@yahoo.com

UNECA

35) M. Antonio PEDRO

Directeur
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 222 23 14 61 / 222 22 08 61 / 651 36 67 93
E-mail: pedro.uneca@un.org

36) M. Adam ELHIRAIKA

Directeur de la Division de la Politique Macroéconomique
Addis-Abeba, Ethiopie
Tél.: +251-91-120-8615 / +251-11-544-5442
E-mail: elhiraika@un.org

37) M. Gamal IBRAHIM

Chef Section des finances et du secteur privé de la Division de la Politique Macroéconomique
Addis-Abeba, Ethiopie
Tél.: +251-91-260-9432
E-mail: ibrahim-eca@un.org

38) Mme Mama KEITA

Economic Affairs Officer
Yaoundé, Cameroun
Tél.: (237) 671 04 14 31
E-mail: keita11@un.org

39) M. Tidjani CHETIMA

Economic Affairs Officer
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 675 63 71 16
E-mail: chetima@un.org

40) M. Guiseppe-Renzo D'ARONCO

Economic Affairs Officer
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 670 11 21 33
E-mail: daroncoguiseppe@un.org

41) M. Mamadou MALICK BAL

Economic Affairs Officer
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 675 31 26 69
E-Mail : balm@un.org

42) M. Issoufou SEIDOU SANDA

Statisticien
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 671 04 14 05
E-Mail : seidou@un.org

43) M. Lot TCHEEKO

Knowledge Management Officer
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 677 36 43 66
E-mail : tcheeko@un.org

44) M. Julian Rodrick SLOTMAN

Associate Economic Affairs Officer
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 671 68 10 63
E-mail : slotman@un.org

45) M. Bertrand TACHAGO

Senior IT/Programme Management Assistant
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 677 69 50 25
E-Mail : tachago@un.org

46) M. Michel FOGANG

IT
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 675 63 90 13
E-Mail : fogangm@un.org

47) Mme Delphine FOGANG

Senior Staff Assistant
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 676 89 36 27 / 677 86 31 77
E-Mail : fogang@un.org

48) M. Ibrahim NGOUPAYOU

Transport Assistant
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 675 08 21 72
E-mail: ngoupayou@un.org

49) M. William ANJEH

Senior Transport Assistant
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 677 38 08 66
E-mail: anjeh@un.org

50) Mme Nathalie KOUAM T.

Temporary Staff Assistant
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 699 65 76 64
Email: kouam@un.org/nathkouam@yahoo.fr

51) M. Abedi BWISELELO

Fellow – Economist
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 679 03 49 78
Email: bwiselelo@un.org

52) M. Abdulrahman SOWE

Fellow
Yaoundé, Cameroun
Tél.: +237 678 98 16 68
Email: sowe@un.org

Annexe II : Programme de travail

HORAIRES	ACTIVITES
08h30 - 09h00	Arrivée des participants
09h00 - 09h20	<ul style="list-style-type: none"> □ Mot de bienvenue du Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique Centrale □ Mot introductif du Directeur de la Division de la Politique Macroéconomique de la CEA □ Allocution d'ouverture du Directeur Général de l'Economie (MINEPAT)
09h20 - 09h30	Présentation du document de discussion
09h30 - 10h30	Débats
10h30 - 10h45	<i>Pause-café</i>
10h45 - 13h00	Travaux en ateliers
13h00 - 14h30	<i>Pause-déjeuner</i>
14h30 - 16h30	Travaux en ateliers (suite et fin)
16h30 - 17h30	Restitution des travaux en ateliers
17h00	<i>Clôture de la réunion</i>

Annexe III : Matrice des recommandations – Consensus de Douala

Recommandations	Responsables	Horizon
1. Elaborer et faire adopter par les instances de la Communauté un plan d'industrialisation régional	CEEAC	CT
2. Accompagner les pays membres dans l'élaboration et l'adoption des plans nationaux d'industrialisation	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
3. Elaborer et adopter les lois nationales d'orientation industrielle	Etats	CT
4. Organiser des rencontres annuelles entre Etats membres et opérateurs du secteur privé au niveau sous régional, notamment dans le cadre d'un sommet pour le développement industriel d'Afrique Centrale (premier 2018)	CEEAC	Décembre 2017
5. Promouvoir les champions nationaux et/ou régionaux	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
6. Mettre en place ou renforcer l'infrastructure qualité au niveau national et régional	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
7. Développer le contenu local dans la mise en œuvre des grands projets et programmes nationaux et régionaux de développement	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
8. Mettre en place des institutions spécialisées pour accompagner les PME dans l'acquisition et la maîtrise des technologies	Etats	CT
9. Mettre en place des zones économiques (Clusters, parcs industriels,...) pour les PME dans l'optique de créer des synergies et le réseautage entre les différents maillons de la chaîne de valeur	Etats	CT
10. Créer des banques d'investissement au niveau national et sous régional	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
11. Créer un fonds régional de préparation des projets logé à la BDEAC	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
12. Créer ou opérationnaliser les caisses de dépôt et de consignation	Etats	CT
13. Créer des Agences de Crédit d'Exportation (ACE) (Banques d'impôt – export)	Etats	CT
14. Fournir aux Etats membres, aux Communautés Economiques Régionales et aux Organisations Intergouvernementales, l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre de toutes les 13 recommandations ci-dessus	CEA	CT

CT : Horizon de 2 ans

Annexe IV : Travaux en ateliers

GROUPE DE TRAVAIL N°1
1. LEADERSHIP POLITIQUE 2. FACTEURS COGNITIFS/CAPITAL HUMAIN

Le Groupe 1 devra désigner un Président et un Rapporteur. La CEA est chargée d'assurer la facilitation. Le groupe de travail devra se pencher sur les interventions clés à prendre pour promouvoir et renforcer le **Leadership politique (sous-groupe 1)** et les **Facteurs cognitifs/capital humain (sous-groupe 2)** qui doivent sous-tendre les stratégies de diversification et d'industrialisation en Afrique Centrale. A ce titre, les membres des groupes doivent prendre comme cadre de travail la matrice des quatorze recommandations issues du CIE de Douala.

Le sous-groupe 1 « Leadership politique » a été présidé par Marcel Essi Mba'ale et avait comme rapporteur Henri Lucien Ticky. Le sous-groupe 1 a identifié les actions ci-après à mener pour l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ».

Les Etudes

1. Elaborer un guide pratique de formulation des politiques de développement industriel (PDI).
2. Elaborer un compendium de bonnes pratiques en matière d'industrialisation.
3. Faire une évaluation des PDI existants, des cadres institutionnels et des politiques macroéconomiques en place dans les pays.
4. Elaborer des critères d'évaluation des PDI.
5. Procéder à l'audit de la cohérence entre les PDI, les politiques commerciales et les politiques de développement technologiques dans les pays.
6. Faire des analyses économiques qui reconnaissent les conflits d'intérêt et faire en sorte que les opérateurs économiques s'intéressent à la production des produits locaux.
7. Mener une étude qui va quantifier les bénéfices que les pays pourraient tirer du libre-échange et de l'intégration régionale.

Amélioration des cadres de concertation

1. Mettre en place une plateforme pour améliorer la qualité du dialogue public / privé qui existe dans les pays pour une meilleure prise en compte des préoccupations du secteur privé dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques.
2. Favoriser les échanges d'expériences entre les pays qui ont réussi leurs politiques de diversification (Singapour, Malaisie, Ile Maurice...) et les pays de la sous-région Afrique Centrale.
3. Faciliter la création de cadres juridiques régionaux de règlement alternatifs des différends commerciaux avec pour exemple Dubaï Dispute Resolution Authority. A cet effet un partenariat pourrait être facilité entre Douala Stock Exchange et Dubaï Dispute Resolution Authority.
4. Renforcer les canaux d'information et de communication des systèmes nationaux en matière de réforme et de suivi des reformes.
5. Améliorer l'accès public à l'information incluant les marchés publics, les opportunités d'investissement pour une meilleure transparence.
6. Tirer profit des plateformes existantes à l'instar du PDCT-AC.
7. Création d'un cadre de concertation qui discute et retient les bonnes pratiques en matière d'industrialisation à proposer aux pays.

8. Discuter de l'identification des secteurs où les pays ont un avantage comparatif, y intensifier la recherche et développer des compétences pour permettre aux pays de se positionner comme leader sur le marché de l'économie du savoir.

Le sous-groupe 2 « Facteurs cognitifs/capital humain » a été présidé par Pr. Georges Kobou et avait comme rapporteur Anne-Marie Nyemb. Le sous-groupe 2 a identifié les actions ci-après à mener pour l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ».

1. Insérer des modules de formation à l'entrepreneuriat et au leadership dans l'enseignement ;
2. Créer et organiser les corps de métiers.
3. Renforcer l'offre de formation technique et de technologie par la création des centres de formations de techniciens spécialisées (accès ouvert à tous les niveaux d'études).
4. Promouvoir l'accès des filles aux écoles de formation technique et technologique.
5. S'assurer du respect des clauses de transfert de technologie dans la conception et l'exécution des projets.
6. Améliorer l'accès à la santé.
7. Mettre sur pied des mécanismes incitatifs pour orienter les jeunes diplômés vers de secteurs productifs à travers les formations certifiées.
8. Valoriser les savoir-faire endogènes pour la diversification économique.
9. Faciliter la mobilité des ressources humaines dans la sous-région.
10. Renforcer les systèmes d'information sur le marché du travail.
11. Créer des pôles d'excellence régionaux dans les secteurs à fort potentiel.
12. Promouvoir le partenariat entre les centres de recherche et le secteur privé.
13. Promouvoir les incubateurs d'entreprises pour les jeunes porteurs de projets.

GROUPE DE TRAVAIL N°2

1. INFRASTRUCTURES, CLIMAT DES AFFAIRES, SECTEUR PRIVÉ
2. FINANCEMENT/PARTENARIAT

Le Groupe 2 devra désigner un Président et un Rapporteur. La CEA est chargée d'assurer la facilitation. Le groupe de travail devra se pencher sur les interventions clés à prendre pour développer les **infrastructures** y compris les infrastructures-qualité, améliorer le **climat des affaires** et promouvoir le **secteur privé (sous-groupe 1)**. Il devra également identifier les actions pratiques en vue de faciliter le **financement** de la diversification et de l'industrialisation et identifier des **partenariats** potentiels à nouer pour accélérer l'investissement et l'industrialisation (**sous-groupe 2**). A ce titre, les membres des groupes doivent prendre comme cadre de travail la matrice des quatorze recommandations issues du CIE de Douala.

Le sous-groupe 1 « Infrastructures, climat des affaires, secteur privé » et le sous-groupe 2 « Financement/partenariat » ont été présidés par Martin Tsounkeu et avaient comme rapporteur M. Babissakana. Le Groupe 2 a identifié les actions ci-après opérationnaliser 10 des quatorze recommandations issues du CIE de Douala.

Sous-groupe 1 « Infrastructures, climat des affaires, secteur privé » :

Recommandations 4 et 5

1. Renforcer au niveau national les capacités des organisations patronales (champions nationaux, etc.) accompagnées des acteurs du secteur industriel.
2. Relancer au niveau sous-régional l'UNIPACE (Union des Patronats d'Afrique Centrale).
3. Mettre en place des politiques de promotion des champions nationaux ou régionaux.

Recommandations 6

1. Collaboration entre pays pour une démarche commune de normalisation.
2. Mise en œuvre des instruments régionaux adoptés par le Conseil des ministres de la CEMAC. (Politiques régionales de normes et standards, prix qualité, études complémentaires).

Recommandation 7

1. Mettre en place une politique régionale de contenu local.

Recommandation 8

1. Créer des agences d'information technologiques.
2. Renforcer les capacités des infrastructures locales de recherche.

Recommandation 9

1. Créer des parcs industriels nationaux et sous-régionaux basés sur des grappes industrielles qui abordent des questions spécifiques dans la chaîne de valeur de chaque pays.
2. Etablir un réseau régional de parcs industriels.

Recommandations 10, 11, 12 et 13

1. Mener des études de faisabilité pour la création de banques de développement et de fonds pour la préparation des projets.
2. Etablir un cadre de normes professionnelles pour les banques d'investissement.

Recommandation 14

1. Recourir à l'assistance technique de la CEA pour la mise en œuvre des recommandations.